

Quatrième Commission

(QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TERRITOIRES SOUS TUTELLE
ET AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES)

1. Avenir du Territoire sous tutelle du Cameroun sous administration du Royaume-Uni (point 41):
 - a) Organisation du plébiscite dans la partie méridionale du Territoire: question des deux possibilités entre lesquelles la population devra choisir et des conditions exigées pour participer au plébiscite;
 - b) Rapport du Commissaire des Nations Unies aux plébiscites sur le plébiscite dans la partie septentrionale du Territoire et rapport du Conseil de tutelle.
2. Question du Sud-Ouest africain (point 38):
 - a) Rapport du Comité de bons offices pour le Sud-Ouest africain;
 - b) Rapport du Comité du Sud-Ouest africain;
 - c) Étude de l'action juridique permettant d'assurer le respect des obligations assumées par l'Union sud-africaine en ce qui concerne le Territoire du Sud-Ouest africain;
 - d) Élection de trois membres du Comité du Sud-Ouest africain.
3. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte: rapports du Secrétaire général et du Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes (point 36):
 - a) Progrès réalisés par les territoires non autonomes en application des dispositions du Chapitre XI de la Charte;
 - b) Renseignements relatifs à la situation dans le domaine de l'enseignement;
 - c) Renseignements relatifs à la situation dans d'autres domaines;
 - d) Questions générales relatives à la communication et à l'examen des renseignements;
 - e) Rapport du Secrétaire général sur les faits nouveaux qui pourraient être liés à l'association de territoires non autonomes à la Communauté économique européenne;
 - f) Offres de moyens d'étude et de formation, au titre de la résolution 845 (IX) du 22 novembre 1954: rapport du Secrétaire général.
4. Élection aux sièges devenus vacants au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes (point 37).
5. Rapport du Conseil de tutelle (point 13).
6. Moyens d'étude et de formation offerts par des États Membres aux habitants des territoires sous tutelle: rapport du Conseil de tutelle (point 39).
7. Question de la frontière entre le Territoire sous tutelle de la Somalie sous administration italienne et l'Éthiopie: rapports du Gouvernement éthiopien et du Gouvernement italien (point 40)¹⁴.

Cinquième Commission

(QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES)

1. Rapports financiers et comptes, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 42):
 - a) Organisation des Nations Unies (exercice terminé le 31 décembre 1958);
 - b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance (exercice terminé le 31 décembre 1958);

¹⁴ A sa 857^e séance plénière, le 12 décembre 1959, l'Assemblée générale a examiné le rapport de la Quatrième Commission relatif à ce point de l'ordre du jour (A/4350), qui ne comportait aucune recommandation.